

HO HO HO

Joyeuses fêtes



*Chère Jacqueline,*

*Comme l'année dernière, le Conseil Municipal a décidé de remplacer le traditionnel colis de Noël par une carte cadeau Leclerc d'un montant de 50 €. Avec cette carte, utilisable dans tous les rayons du magasin, vous serez libre de choisir le cadeau qui vous fera plaisir ou tout simplement vous pourrez l'utiliser pour faire vos courses, vos achats de Noël.*

*L'ensemble du Conseil Municipal de Lubine se joint à moi pour vous souhaiter un joyeux Noël à vous et à vos proches.*

*Nous en profitons d'ores et déjà pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé pour l'année 2024.*

*Laurent PARISSE*